

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

Demande de subvention
Association « l'autre main »

L'an deux mille treize, le 17 juillet, le Conseil Municipal de la commune de Revel-Tourdan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame DEZARNAUD Sylvie, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : quinze

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 juillet 2013

Présents : DEZARNAUD S - BOUVERET M - BAGNIS A - BRUCHON D - ROUX G (procuration MAGNAT A) - ALLIGIER JC - ARGOUD Y - COZ L - FINAND F - LAMBERT C - OKOUMOUCHIAN G - PINGET MC - POIPY L

Absents (excusés) : BALLESTA P - MAGNAT A - BRUCHON D

Délibération 2013.034

Madame le Maire rappelle que l'association « l'autre main » organise un festival « l'enfant phare festival » au mois de septembre 2013.

Cette association sollicite une subvention de 600 € pour financer cette manifestation

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré,

Par 7 voix contre
5 abstentions
1 voix pour,

Décide :

- de refuser la subvention demandée par l'association « l'autre main ».

Pour copie certifiée conforme
Le 14 août 2013

Le Maire,
Sylvie DEZARNAUD



SOUS-PREFECTURE DE VIENNE

22 AOUT 2013